

ALLISS

■ Sciences
Sociétés

LES NOTES

Date
12 avril
2018

Auteur
Bureau Alliss

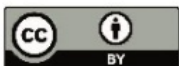
À l'attention de
AG Alliss

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017

La fin du premier cycle
d'Alliss
2012-2017

ALLISS
226 rue Saint-Denis
75002 Paris

contact@alliss.org
Tél. +33(0)1 42 36 17 28
www.alliss.org



SOMMAIRE

Vue d'ensemble	p 3
Les actions phare de l'année 2017	p 5
<i>Livre Blanc</i>	<i>p 6</i>
<i>Chaire Unesco Bernard Maris</i>	<i>p 11</i>
<i>Assises de Montpellier</i>	<i>p 13</i>
Les groupes de travail	p 16
3 ^{ème} mission de l'Enseignement supérieur	p 17
ORRCH	p 19
Intermédiation recherche-société	p 21
Recherches et sciences participatives	p 22
Recherche syndicale	p 22
Groupes non confirmés	p 22
Bilan presse	p 23

Vue d'ensemble Clôture du cycle initié en 2012

L'année 2017 doit être analysée comme l'aboutissement de 5 ans au cours desquels ses activités se sont inscrites. Que ce soit en action de terrain, reconnaissance institutionnelle, plaidoyers pour des évolutions institutionnelles, les réussites 2017 ont été préparées depuis plusieurs années. Ce **travail dans la durée** constitue la première caractéristique d'Alliss. Ses fondateurs savaient, dès son lancement en novembre 2012 au Cnam, que la pertinence d'Alliss se situait dans la définition d'un agenda de l'ordre de la décennie. Alliss participe d'un « mouvement culturel » qui implique un travail, des acculturations mutuelles qui ne se décrètent pas.

Tableau récapitulatif des principales étapes internes et externes 2012-2017

- **17 novembre 2012** : séminaire de lancement du collectif Alliance Sciences Société, au Cnam.
- **Mars/Juillet 2013** : travail de lobby auprès du Parlement visant à modifier la doctrine de l'Etat sur les liens entre l'ESR et la société civile, afin de sortir du primat de la « diffusion de l'information scientifique et technique », paradigme descendant et paternaliste. Ce travail s'est matérialisé par l'intégration dans les articles 6, 10 et 50 de la loi du 22 juillet 2013, dans les codes de l'éducation et de la recherche du besoin de promouvoir et développer les « interactions sciences société » (concept désormais normatif et qui se diffuse peu à peu dans le paysage institutionnel français).
- **Février 2014** : création de l'association de préfiguration ALLISS
- **7-9 Janvier 2015** : colloque-forum « réinventer l'alliance sciences société », place de la Concorde (Paris), ayant réuni plus de 1000 participants, opérant la « preuve du concept » ALLISS. Les acteurs existent et ils coopèrent, mais sans réel accompagnement par la puissance et les politiques publiques.
- **Novembre 2015** : création d'ALLISS sous sa forme définitive (autonomie juridique et financière).
- **Janvier 2016** : inauguration officielle de la *Chaire Unesco Bernard Maris* à la Mairie de Paris en présence de la Maire de Paris et du quartet tunisien prix Nobel de la Paix.
- **4 Février 2016** : remise du rapport Houllier sur les sciences participatives en France à Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.
- **Mars 2016** : obtention par ALLISS de l'agrément « organisme de formation ».
- **Mai 2016** : réunion de l'ensemble des acteurs des recherches participatives en France, au Cnam, sur invitation d'ALLISS et mise en place du groupe de travail de rédaction d'une charte nationale sur le sujet.
- **20 Mars 2017** : signature de la Charte des recherches et sciences participatives au ministère de la recherche, sur la base de rédaction opérée au sein du groupe de travail d'ALLISS.
- **27 mars 2017** : remise du Livre Blanc d'ALLISS à l'Assemblée nationale en collaboration avec l'Office Parlementaire d'Evaluation des Choix Scientifiques et Technologiques.
- **10 Avril 2017** : diffusion et promotion des résultats de la première Convention citoyenne sur l'économie de la Chaire Unesco Bernard Maris.
- **3-5 Juillet 2017** : Assises sciences société organisées à Montpellier par la COMUE, la Maison des sciences de l'homme et les petits débrouillards avec la collaboration et le soutien d'Alliss.
- **Septembre/Octobre 2017** : mise en place du groupe « sciences société » près du DGRI du ministère de l'ESRI et rendu de 15 fiches-actions sur la mise en œuvre du Livre Blanc d'ALLISS.
- **Octobre 2017** : tenue d'un séminaire sur les sciences participatives à la CPU avec participation de la coprésidence d'ALLISS.
- **Automne 2017** : instruction par le ministère de la vie associative et de l'éducation populaire de la demande d'octroi à ALLISS de l'agrément « éducation populaire ».

Une association consolidée – Un bon niveau de participation

L'association est stabilisée. Le taux de participation dans les instances ainsi que dans tous les groupes de travail est de très bon niveau. Nous avons estimé le nombre d'heures bénévoles en

2017 à 6 200 h (dont 3 536 h pour le seul Livre Blanc) équivalent à 4 ETP, chiffre très élevé au regard de notre taille. Financièrement, l'association n'a jamais été en difficulté depuis sa création et son économie fondée sur la sobriété s'est révélée suffisante. S'il n'est pas certain que ce régime soit adapté à la séquence qui s'ouvre, nous avons pour l'heure su résoudre l'équation difficile entre économie de moyens, vitalité associative et résultats concrets. Cette réussite peut être analysée comme le résultat d'une **triple capacité** :

- A **mobiliser** les acteurs et diverses communautés, ainsi à enclencher une dynamique qui, par appel d'air, influe sur la participation et l'élargissement de l'association ;
- A **problématiser** de façon nouvelle les questions auxquelles les acteurs, institutions et pouvoirs publics sont confrontés, ce qui permet de circonscrire une partie du débat sur nos façons de conceptualiser et nommer les enjeux. Il est à noter le point de vue du directeur général de la recherche et de l'innovation du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, pour qui la capacité d'Alliss à articuler des problématiques sur la base d'une participation et énonciation réelle et non fantasmée des acteurs est reconnue comme une qualité rare et précieuse¹. C'est en effet à partir de l'énonciation « des réels » par les acteurs que les sujets émergent et que des décalages et besoins apparaissent ;
- A **influencer**, sur des bases conceptuelles et idéologiques nouvelles, des institutions et pouvoirs publics, ce qui a permis progressivement à Alliss de se reconnaître à elle-même comme un acteur « d'influence » et de lobby.

Alliss met en œuvre ces capacités au sein d'activités qui s'expriment sous deux modalités : des actions-phare et des groupes de travail. En fonction de la nature de l'action menée, de son agenda et de ses cibles, ces actions sont animées par un groupe de travail ou une « task force ».

En ce qui concerne les groupes de travail, leur mise en œuvre repose sur 5 principes : 1/ un titre explicite ; 2/ une composition représentant une diversité des collèges de l'association ; 3/ une problématique compréhensible par des non membres ; 4/ un agenda ; 5/ des livrables clairs (études, événements, expérimentation, publication, séminaire etc...).

ALLISS EN QUELQUES CHIFFRES

- | | |
|--------------------------|------------------------------------|
| • 6.200 heures bénévoles | 53 réunions des groupes de travail |
| • 3 AG, 3 CA, 8 bureaux | 88 personnes morales adhérentes |
| • 220k€ de budget | |

PRINCIPALES INTERVENTIONS DE L'ANNÉE

- **17 février 2017** : Participation au séminaire « Recherche collaborative », ENS Lyon
- **12 avril 2017** : Audition au CESE dans la cadre de la préparation d'un rapport « contribution du rapport sciences-société au développement d'une recherche à même de répondre aux enjeux climatiques post COP 21 »
- **1^{er} juillet 2017** : intervention au congrès de la LPO (Châtelailon) avec Yves Sintomer et Yannick Blanc
- **10 octobre 2017** : Participation au séminaire du ministère de la culture et de la communication « Pratiques scientifiques et techniques au regard des politiques culturelles », Université de Dijon, MSH
- **12 octobre 2017** : Participation au séminaire du consortium grenoblois Y-nov sur l'innovation

¹ Propos tenus devant l'assemblée générale d'Alliss le 30 novembre 2017

Les actions phare de l'année 2017

Livre Blanc

Prendre la société de la connaissance au sérieux



Prise de vue de la session publique au Parlement le 27 mars 2017

Les leçons du Livre Blanc

Le processus du Livre Blanc a été lancé, *de facto*, le 9 janvier 2015, à l'occasion de la clôture de notre colloque-forum. Le besoin de sortir du « cumul des expériences et initiatives », qui malgré leurs dynamiques, ne « font pas une politique », nous était apparu à cette occasion comme une nécessité. C'est à ce moment que la collaboration avec l'Opecst a été formalisée par l'intervention de M. Jean-Yves Le Déaut, alors président de l'Opecst qui participa à la conclusion de nos travaux, et de Mmes Dominique Gillot et Marie-Christine Blandin, alors sénatrices membres de l'Opecst.

Du point de vue de l'Alliss « période 2016-2017 », et en particulier de sa « task force » qui a rédigé concrètement le document final, et qui a activement auditionné un nombre important d'organisations et de personnalités, nous pourrions saisir le *Livre Blanc* comme un document produit en 5 mois. Mais en réalité, il aura finalement nécessité 2 années et demi, période qui va des séminaires préparatoires au colloque-forum de l'automne 2014 à la présentation officielle à l'assemblée nationale le 27 mars 2017.

On pourra visionner cette séance à l'adresse internet suivante :

http://videos.assemblee-nationale.fr/video.4699979_58d8b64d0b4cd.opecst--debat-sur-le-livre-blanc-de-l-enseignement-superieur-et-de-la-recherche-27-mars-2017

Incidentement, il est probable que ce rythme de 2 à 3 ans pour développer pleinement un projet ou une action nous correspond. Aussi, toute tentation de vouloir brusquer l'association en se laissant imposer un agenda pourrait mettre l'édifice en péril. Conséquemment, quel que soit le sujet stratégique dont l'association s'emparera, il faut avoir à l'esprit que les seuls agendas des institutions ne peuvent ni ne doivent surdéterminer les nôtres.

En quelques chiffres, éloquents de notre point de vue, le **processus du Livre Blanc** nous aura permis d'interagir avec 2.557 organisations (associations, établissements publics, collectivités, pouvoirs publics, entreprises), ce qui permet, d'un certain point de vue, de mieux affirmer des analyses et propositions. Du lancement à la clôture, nos lignes ont bougé et nous avons refusé toute facilité à « ventriloquer le réel », en espérant qu'il soit en phase avec ce que nous pensions

des choses *ex ante*. Cette **plasticité** (certains parlent d'agilité) est à mettre à notre actif, car elle n'est pas aisée à mettre en œuvre dans une organisation.

Les principaux acquis et nouveautés du Livre Blanc

- **Nommer les acteurs : tiers état et tiers secteur de la recherche.** Au début des années 2000, certains acteurs en France et en Europe ont parlé d'un « tiers secteur scientifique », qui constituerait, dans le domaine de la production de connaissances scientifiques, le troisième sommet d'un triangle bien connu des acteurs de l'économie sociale et solidaire : Etat, marché, société civile non marchande/lucrative. Or, la notion de tiers secteur, très anglo-saxonne, est d'abord et avant tout économique. Elle vise à quantifier dans le champ économique le poids des acteurs qui ne relèvent ni de la puissance publique (essentiellement l'Etat), du secteur marchand lucratif (principalement le monde industriel). Ainsi, à y regarder de près, que ce soit en France ou dans le reste des pays développés, la capacité de production scientifique de cette frange de la société est plus que marginale : elle s'inscrit dans l'épaisseur du trait de la DIRD (dépense intérieure de recherche et développement). En d'autres termes, le « tiers secteur scientifique » n'existe pas ou peu sur le plan financier : il représente un horizon socio-économique à bâtir et conquérir, plus qu'une réalité.

En revanche, ce que nous avons clairement identifié, comme un mouvement social et culturel profond, incontestable et quantifiable, ce sont ces organisations de la société civile qui participent, de fait, « naturellement » pourrions-nous dire, de l'aventure des savoirs et de la connaissance. L'impact économique de ce mouvement est faible. L'impact social, culturel est lui, important. Et ignoré jusqu'à présent.

Ainsi, pour nommer cette situation, et nommer cette catégorie d'acteurs de ce mouvement social et culturel, nous avons proposé la notion de « tiers état », qui incarne bien la dimension sociale du phénomène.

Certes la **notion de « tiers état »** a fait réagir nombre d'institutions, y compris des « institutions associatives ». Ici, il nous faut réaffirmer qu'un tel parti pris n'est pas fait pour plaire et être consensuel mais à poser dans l'espace et le débat publics un phénomène ignoré, volontairement ou non, inconsciemment ou non.

Nous continuerons à utiliser ces deux notions, à en faire la pédagogie, à en motiver les assises et à en promouvoir les potentialités, y compris pour les corps intermédiaires.

- **Science vs recherche.** « Mal nommer les choses c'est ajouter du malheur au monde », jugeait Albert Camus. Or les termes recherche, science, innovation ne sont pas interchangeable. Ainsi parler de « sciences participatives » ou de « sciences citoyennes » peut sembler impropre, malgré le succès récent de ces notions. En revanche, reconnaître que la sociologie des acteurs participant de l'aventure de la connaissance ne s'est jamais réduite aux seuls « chercheurs statutaires » et que la notion de « communauté des chercheurs » peut être appréhendée de façon élargie nous convient. Aussi, nous partageons cette définition de la recherche comme « la science en train de se faire ». C'est la raison pour laquelle nous avons préféré, dans notre *Livre Blanc*, à la notion de « tiers secteur scientifique » celle de « tiers secteur de la recherche ». C'est aussi la raison pour laquelle nous avons accepté que la charte nationale signée le 20 mars 2017 au ministère s'intitulât « charte nationale des recherches et sciences participatives ».

- **Des vellétés de coopérations par-dessus-tout : le défi de « l'équipement » des acteurs.** Ainsi, en cohérence avec l'item précédent, les acteurs dits de la société civile ne revendiquent ni « d'être tous chercheurs » au sens statutaire et scientifique du terme, ni de générer en leur sein, à ce stade, des infrastructures et capacités de recherche propres et autonomes (sauf à de très rares exception comme par l'association de *La Tour de Valat*). Ces acteurs ont en revanche souhaité « être et devenir des partenaires de la recherche publique ». Pour reprendre les mots de Vololona Rabeharisoa, du Centre de sociologie de l'innovation de l'Ecole des Mines, nous avons répertorié le besoin impérieux « d'équiper les acteurs » dans ces logiques visant à développer les coopérations de recherche. Ici, 'acteurs' doit être entendu au sens large : les personnes (chercheurs, associatifs, agents économiques, étudiants, chefs d'entreprise, responsables d'administrations) comme les institutions (collectivités, universités, associations/collectifs, filières etc).
- **Continuum marchands/marchands.** La distinction établie dans les années 2000 entre « monde associatif » et acteurs marchand/lucratif semblait acquise. Elle a, durant une petite dizaine d'années, généré dans diverses collectivités territoriales (mais jamais au niveau gouvernemental²) des programmes de « recherches participatives » qui ciblaient exclusivement les acteurs associatifs. Cette séquence est fermée et la plupart des programmes ont été supprimés. Or, de multiples auditions ont montré que les besoins des coopératives, TPE et PME et ceux du « monde associatif » étaient étonnamment proches. Des déficits de « culture de la recherche » sont apparus autant au sein d'associations que dans des petites entreprises. Nous avons également entendu la difficulté de se saisir de ces défis culturels par leurs organismes professionnels (chambres consulaires, filières, syndicats etc). Ainsi, le « coût d'entrée dans les coopérations de recherche » est-il apparu comme un frein déterminant, tout comme l'inadéquation de dispositifs publics calibrés sur la réalité des principaux agents économiques industriels. En ce sens, et en l'état actuel de nos travaux, le tiers état de la recherche n'opère plus de séparation de principe entre acteurs économiques lucratifs et non lucratifs. Cette évolution est déterminante car elle pourra avoir des effets à l'avenir, tant sur la sociologie des futurs membres d'Alliss, que sur les formes de coopérations multi-acteurs à bâtir. Des besoins de formation et de transformation ne sont-ils pas parfois les mêmes au niveau de ces deux catégories, par exemple ?
- **Des recommandations concrètes.** Le succès du Livre Blanc est aussi la conséquence d'un travail programmatique. Il se clôt par des propositions et recommandations concrètes. Si certaines étaient insuffisamment motivées, la plupart ont été relayées et ont été comprises.
- **Le trou noir des politiques publiques.** Politiquement, le Livre Blanc a permis de valider notre hypothèse de fond, à savoir qu'une politique publique digne de ce nom restait à bâtir. Ce travail constitue une partie de notre feuille de route des prochaines années.
- **Le risque principal.** Il ne faut toutefois pas s'y méprendre. Nous avons perçu dès 2013 le risque de situer notre action dans une « niche » dont aurions toutes les peines à sortir (phénomène de « cornérisation »). Il serait en effet périlleux de voir le travail du *Livre Blanc* circonscrit au seul périmètre des « recherches participatives », qui, aussi intéressantes soient-elles pour les acteurs, ne recouvrent qu'une partie des participations de la société à l'aventure scientifique. D'où l'importance des « effets de

² À l'exception du programme Repère du ministre chargé de l'écologie, qui a été mis en place dans l'euphorie du Grenelle de l'environnement mais a rapidement subi l'assèchement des moyens incitatifs de recherche de ce ministère.

cliquet » de certaines de nos propositions beaucoup plus politiques que d'autres : l'élargissement du Crédit impôt recherche, la mise en place d'un fonds de notamment. Nous nous devons d'appréhender la perspective du Livre Blanc comme un angle d'attaque qui vise plus largement à favoriser les coopérations de recherche sur des domaines d'intérêt général au profit des défis, notamment, de la soutenabilité de nos sociétés.

- **Nos deux angles morts : l'Europe et l'action internationale.** A l'occasion de la session publique, des critiques sur le périmètre « hexagonal » du Livre Blanc ont été formulées à juste titre. Nous n'avions ni les moyens ni la légitimité d'aborder des sujets sur une base sociale beaucoup plus élargie. Ces évolutions font l'objet de préoccupations à traiter à partir de 2018.

Les suites à l'œuvre

Le Livre Blanc a été téléchargé à 1867 reprises à ce jour. Lu, commenté, il fait son chemin et a sa vie propre. Toutefois, deux ministères constituaient deux « cibles » prioritaires de nos travaux : le ministère en charge de la vie associative et celui en charge de la recherche, de l'enseignement supérieur et de l'innovation (ESRI). Ces deux administrations étaient représentées à bon niveau le 27 mars. A cette occasion, elles ont pu concrètement mesurer la capacité de convocation de notre plateforme, instituant un « doux rapport de force », puisque représentatif d'un large courant d'idées et d'actions. De nombreux dirigeants d'associations et d'établissements publics étaient présents, avaient-ils lu le document et le commentaient.

Cela a eu pour conséquence d'ouvrir très vite des discussions avec ces deux ministères. Celui en charge de la vie associative a très tôt adhéré au besoin « d'équiper et former les acteurs » à la culture de la recherche et de l'innovation, mettant en place un dialogue qui a abouti le 15 janvier 2018 à l'octroi de l'agrément 'jeunesse et éducation populaire', et qui doit structurer la signature d'une convention pluriannuelle d'objectifs dès 2019, dotée de moyens financiers afin de lancer le chantier de la formation sur nos domaines.

Quant au ministère en charge de l'ESRI, il a souhaité se doter d'un groupe de travail, près de son DGRI, Alain Béretz, afin de rendre concrètes et opérationnelles tout ou partie de nos conclusions. Ainsi, de début septembre à début octobre, 12 personnes représentant la Culture scientifique technique et industrielle et le « tiers état de la recherche », se sont-elles réunies sous la présidence de François Houllier, président de la Comue « Sorbonne Paris Cité », groupe animée par Sylvane Casademont, depuis nommée à la tête d'un département « sciences société », proposition également suggérée dans notre Livre Blanc.

Ce groupe était constitué des personnes suivantes :

- François Bontems, Directeur de recherches du CNRS à l'Institut Pasteur
- Sylvane Casademont, DGRI, Cheffe du département CSTI- Relations avec la société par intérim, membre du CNCSTI
- Jean-Baptiste Corteel, Directeur des Relations extérieures, Universcience
- Marc Fournier, Co fondateur de La Paillasse,
- Noémie de Grenier, Co directrice de Coopaname
- Didier Michel, Directeur, AMCSTI, membre du CNCSTI
- François Houllier, Président de la Comue Université Sorbonne Paris Cité
- Pierre-Benoît Joly, Directeur de recherches à l'Inra, Co-président d'Alliss
- Lionel Larqué, Délégué général d'Alliss
- Nicolas Ngo, DGRI, Adjoint du département CSTI - Relations avec la société, secrétaire du CNCSTI

- Solène Margerit, chargée de mission au département CSTI- Relations avec la société, secrétaire du CNCSTI
- Juliette Raoul Duval, Vice-Présidente de l'AMCSTI

Il a rendu 16 fiches-actions, regroupées sous 3 chapitres : 1/ connaissance/reconnaissance des acteurs ; 2/ financements ; 3/ portage institutionnel ; fiches dont voici les sujets d'intérêt :

I - CONNAITRE ET RECONNAITRE LE TIERS SECTEUR DE LA RECHERCHE

Renforcer une nouvelle communauté de partenaires pour l'enseignement supérieur et la recherche publics

- **Fiche 1.1** : Développer une base de données interactive et participative des acteurs du Tiers Secteur de la recherche et de la Culture scientifique
- **Fiche 1.2** : Evaluation des impacts des interactions sciences – société
- **Fiche 1.3** : Etudier et médiatiser des pratiques scientifiques, techniques et de recherche des français
- **Fiche 1.4** : Soutenir une stratégie éditoriale et de publication *Open access* de rang international

II – FINANCER ET DEVELOPPER

Mobiliser et élargir 7 dispositifs budgétaires, financiers et fiscaux existants

- **Fiche 2.1** : Adapter le crédit d'impôt recherche à l'innovation élargie
- **Fiche 2.2** : Adapter le cadre de l'ANR aux acteurs du champ sciences société
- **Fiche 2.3** : Financer les acteurs du champ sciences société par le Feder
- **Fiche 2.4** : Faire adhérer le MESRI au dispositif public du Fonjep
- **Fiche 2.5** : Adapter le Fonds d'expérimentation jeunesse au besoin de R&D du monde associatif
- **Fiche 2.6** : Elargir le dispositif Cifre au Tiers secteur de la recherche
- **Fiche 2.7** : Créer un programme dédié (REMEDES) au sein de l'Agence des services civiques
- **Fiche 2.8** : Former et équiper les acteurs en mobilisant le programme *Erasmus+*

III – PORTAGE INSTITUTIONNEL

Lé nécessité d'un portage dédié et adapté au renforcement du champ Sciences Société

- **Fiche 3.1** : Portage institutionnel : financement et structuration
- **Fiche 3.2** : Mieux représenter les acteurs du champ sciences société : élargir le CNCSTI
- **Fiche 3.3** : Mobiliser la communauté universitaire (étudiants, enseignants)

Les perspectives

De par la qualité et la portée de ce Livre Blanc, celui-ci constitue la charpente de notre travail de plaidoyer à venir. A ce titre il est fondateur. Dès 2018, la mise en œuvre de la plupart des fiches-actions sera lancée. Certaines ne posent guère de difficulté et devraient aboutir. D'autres, plus difficiles, touchent à des périmètres ministériels plus larges que celui du MESRI.

Ainsi la proposition de doter le pays d'un « fonds d'amorce » au profit des dynamiques de recherches participatives est-elle à l'agenda et va requérir de notre part un travail technique précis et une forte obstination.

Chaire Unesco Bernard Maris

Première convention citoyenne sur l'économie

Principales évolutions en 2017

L'année 2017 fut celle de la stabilisation de ce projet. Elle a permis :

1. De formaliser les partenariats structurants
2. D'assurer un financement pérenne
3. De concrétiser une première action

Désormais la Chaire est gouvernée par 3 institutions : Alliss, la FMSH, Sciences Po Toulouse. Cet élargissement a permis de relancer le financement par l'entremise de la région Occitanie et du Département de Haute-Garonne. Cet intérêt a induit un renforcement de l'investissement de la mairie de Paris. L'approfondissement de nos liens avec la FMSH a, ensuite, permis de déclencher un partenariat avec l'Institut d'Etudes Avancées de Paris.

Ainsi, au 31 décembre, la Chaire est dotée de 200k€ de financement annuel. Des investisseurs supplémentaires ont été approchés et devraient se concrétiser en 2018 : caisse des dépôts et consignation, crédit coopératif, plusieurs fondations privées.

Ce nouveau schéma a eu des conséquences sur l'évolution du projet de Chaire Bernard Maris tel qu'imaginé par ses promoteurs au printemps 2015. On notera les deux évolutions suivantes :

- Alliss assumera le portage de la Chaire dans la durée, Chaire devenant ainsi un « projet Alliss », alors qu'au départ nous imaginions que cette Chaire vivrait à court terme de ses propres ailes. Désormais Alliss devra assumer son rôle de pilote global dans la durée ;
- La Chaire est désormais une « Chaire projet », c'est-à-dire qu'elle n'est plus calée sur un modèle 'purement' académique où des fonds financeraient un.e chercheur.se.

La coordination de la Chaire au sein d'Alliss est désormais assumée par deux personnes : Lionel Larqué (agenda général, actions éducatives et citoyennes) ; Ulf Clerwall pour le Conseil scientifique et le MOOC. Ce nouveau schéma a convaincu M. James Galbraith de prendre la présidence du conseil scientifique de la Chaire.

En 2018, en termes programmatiques, l'agenda de la Chaire sera-t-il centré sur 3 dimensions :

- Le développement d'un MOOCC « économie de l'anthropocène »
- Une réflexion sur les suites à donner à la 1^{ère} convention citoyenne sur l'économie
- Une expérimentation « éducation en économie » en partenariat avec l'Esprit sorcier.

Toutes ces évolutions ont fait l'objet d'une présentation lors de l'assemblée générale du 30 novembre 2017 au Conseil économique, social et environnemental, et a été validé dans sa globalité.

La 1^{ère} convention citoyenne sur l'économie – Février/Avril 2017

Entamée au printemps 2016, retardée par les difficultés à mobiliser un spectre large du monde académique, la 1^{ère} convention citoyenne sur l'économie a été menée à son terme. Assez bien médiatisée, grâce notamment à un partenariat avec France Inter, structurée sur le modèle des conventions citoyennes « classiques », elle a permis à un panel de 16 citoyens et citoyennes a produit une « adresse citoyenne aux économistes » de qualité.

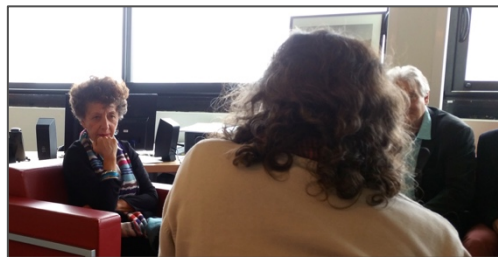


Médiatisation des travaux du panel sur les ondes de France Inter le lundi 10 avril 2017

Largement soutenue financièrement par l'Ifris, la réussite de cette action a été permise notamment par la mobilisation de deux membres du bureau, Pierre-Benoit Joly et Ulf Clerwall et par le choix de l'animateur/médiateur du groupe, en la personne de Guy Amoureux. La séance publique s'est déroulée le samedi 8 avril dans le salon officiel de la Mairie de Paris. Cette session de clôture, devant un public de 157 personnes, a mobilisé 43 personnalités de haut rang académique ou administratif.



Le panel citoyen de la Chaire Bernard Maris devant la Mairie de Paris



Rencontre du panel avec la directrice de France Inter, Laurence Bloch

Il est à noter que la réussite de cette action, saluée par tous les observateurs, a permis de doter la Chaire d'un capital de reconnaissance et de légitimité sur lesquels nous bâtissons depuis l'ensemble du devenir de la Chaire, y compris dans sa dimension académique.

L'action citoyenne et éducative de la Chaire Unesco Bernard Maris concourt à la réalisation de l'objet social d'ALLISS. S'y développe une tentative de mettre en évidence des concepts et notions économiques pertinentes pour le type d'activités qui sont les nôtres, nos argumentaires. Les valeurs qui irriguent cette Chaire sont ainsi totalement en phase avec ce que nous sommes. Elles donnent une autre dimension à notre plateforme et, chemin faisant, nous permettent d'éclairer un autre aspect des collaborations et échanges entre acteurs académiques et non académiques.

Assises de Montpellier

3-5 Juillet / Premières assises Sciences Sociétés

La réussite de cet événement a été rendue possible d'abord et avant tout par un noyau dur de trois acteurs : MSH Sud, Les petits débrouillards Occitanie, Alliss. Côté Comue de Montpellier, le soutien apporté a permis un accueil de qualité.

D'un point de vue de la programmation, ces Assises ont donné lieu à 43 séquences ateliers, dont :

- 33 ateliers d'1h30
- 7 ateliers de 3h :
- 2 journées thématiques :
 - « Initiatives pour la transition agro-écologique »
 - « Conflits de valeurs dans la mise en œuvre de projets de sciences citoyennes »
- 1 séquence de 2 journées « Sciences citoyennes Flore »
- 2 séances collectives intermédiaires :
 - Théâtre-forum (succès public)
 - Le défi de la capitalisation des projets collaboratifs : comment évaluer la qualité et publier ?

Au niveau de la fréquentation, nous avons accueilli 770 inscrits dont 236 intervenants, et une centaine de non-inscrits, soit près de 1000 participants. Il faut rappeler que nous ambitionnions au départ une jauge de 300 personnes (cf rapport d'activités 2016). La répartition fut la suivante : 40 % d'académiques / 60 % de non académiques. Et, plus précisément :

- Pour les intervenants : sur les 236, 33 % associations ; 13 % entreprises ; 44 % recherche ; 7 % collectivités ; 3 % autres
- Pour les participants : sur les 406 participants, 27 % associations ; 8 % entreprises ; 39 % recherche ; 4 % collectivités ; 22 % autres
- Auxquels il faut ajouter :
 - 400 personnes aux « Assises Hors les Murs » - 1 journée
 - 100 personnes touchées au Gazette café le 15 février 2017
 - Atelier dans le cadres des journées du Cirad : 74 personnes, dont le PDG du Cirad Michel Eddi, Sarah Marniesse, directrice du département "Mobilisation de la recherche et de l'innovation pour le développement" à l'IRD, des agents du Cirad, quelques agents IRD, quelques agents INRA, une représentante de Cari (ONG), des agents d'Agropolis.
 - Journées TELA BOTANICA :
 - 75 personnes pré-inscrites et 101 personnes présentes à l'événement dont : 16 associations, 13 institutions (Université et labo), 15 individuels, 3 écoles, 4 entreprises, 2 collectivités
 - 26 structures partenaires et collaborateurs du programme
 - 27 intervenants (équipe Tela Botanica incluse)
 - 14 projets existants représentés la première journée autour de présentation, sortie terrain, saisie de données et analyse des données.
 - 5 ateliers collaboratifs organisés la deuxième journée : 2 créateurs de projet, 2 boosters de projet et 1 sur le relais de projets participatifs existant.

- Compte-rendu, photo, programme. disponibles sur le site de l'événement : <http://www.telabotanica.org/wikini/JSCF2017/wakka.php?wiki=ParticiPant>

Du point de vue de la sociologie des participants aux Assises :

- Recherche : essentiellement INRA, Cirad, SupAgro, IRD, UM, UPVM3 et CNRS
- Associations : nombreuses et diverses
- Territoire : Montpellier, Hérault, Toulouse, Gard + ouverture nationale

La capitalisation a été pensée sous 4 formes : a/ 47 framapads d'ateliers rédigés en direct par les participants ; b/ rapports d'ateliers ; c/ sessions filmées ; d/ rédaction de deux « policy brief » à l'adresse des acteurs et des collectivités.

Financièrement, Alliss a contribué sur ses fonds propres à hauteur de 13 000 € (ce qui est très important au regard de notre budget), plus le temps de travail du délégué général compris sur deux exercices (2016 et 2017), le tout ayant été valorisé à hauteur de 43k€. Mais Alliss a également contribué indirectement grâce à la mobilisation de ses membres : Ifris, IRD, Cirad, Inra notamment qui ont consolidé le budget. Le budget final fut équilibré.

Retours qualitatifs

Certains ateliers n'ont pas donné les résultats escomptés du fait que l'animation n'avait guère été prise en compte dans son volet participatif (a contrario, par exemple, succès du world café, des ateliers RAP – pour recherche action participative. Cela est dû à la fois au contexte d'urgence dans lequel nous avons monté l'événement (dans les faits, 5 mois) ainsi qu'au fait que nous avons souhaité ne faire aucune discrimination dans les formats d'ateliers proposés, afin d'avoir une ouverture la plus large possible (caractère volontairement inclusif de l'événement). A l'avenir, il pourrait être intéressant d'intégrer d'avantage la dimension « animation » dans la méthodologie de construction des ateliers, dès la phase de conception desdits ateliers.

A contrario, dans certains autres ateliers, très participatifs, les participants ont parfois souligné que la « forme » avait tendance à l'emporter sur le « fond », et que les échanges manquaient parfois de substance. Dans certains ateliers, les méthodologies « classiques » ont également donné de très bons résultats. Ainsi, les compte-rendu participatifs « framapads » sont assez inégaux du point de vue qualitatif.

Les thématiques prévues initialement pour des Assises étaient les suivantes : agro-écologie, alimentation, biodiversité, innovation sociale, numérique, sciences participatives... D'autres thématiques ont émergé entre mai et juin, du fait du caractère volontairement inclusif de l'événement (sans appel à communication standard ni mêle de formatage des thématiques à l'avance), et ont donné lieu à des ateliers de qualité : santé, architecture, histoire, science économique, droit... Des angles morts ont été identifiés : énergie, technologies, etc. L'essentiel est que la plupart des ateliers ont tourné autour de sujets transversaux à même d'éclairer les objectifs généraux des Assises.

Du point de vue régional, la plupart des acteurs mobilisés venaient soit de l'Hérault (et de Montpellier en particulier), soit de Toulouse, avec une petite présence de Nîmois ; donc un maillage territorial qui constitue une très bonne base de départ et doit être amélioré. A noter cependant la présence remarquable d'acteurs toulousains, très intéressés par la dynamique à l'œuvre à Montpellier, offrant pour eux un véritable attrait.

La manifestation a mobilisé globalement peu d'élus, même si certains ateliers ont réussi à déjouer les pronostics pessimistes en la matière. Cela avait été anticipé, les exécutifs régionaux étant peu mobilisés autour de questions acteurs-chercheurs, au point de faire de cette question l'un des principaux attendus de ces Assises : s'appuyer sur les résultats de l'événement pour

enclencher les mécanismes nécessaires au développement de politiques régionales de reconnaissance et de financement d'initiatives sciences-société.

Le rectorat de Montpellier n'a pas été assez mobilisé, les délais étant trop courts (nécessité de s'y prendre un an à l'avance).

Le choix des dates retenues pour les Assises a empêché nombre d'acteurs de la CSTI d'y participer, retenus par les journées organisées à Bordeaux. Idem avec le Cirad : concurrence de dates avec les journées du Cirad, dont nous sommes finalement parvenus à faire une opportunité (atelier excentré « Sciences en sociétés au sud » à Agropolis).

La communication autour de l'événement n'est pas parvenue à toucher tous les acteurs du territoire ; et quand elle y est parvenue, les acteurs ont été prévenus tardivement (parfois trop tardivement pour se libérer). Cela est dû pour une large part au calendrier très serré d'organisation des Assises, avec un COPIL centré sur son organisation et sur la définition des principaux attendus des Assises de septembre à décembre, avec un démarrage effectif du travail de mobilisation à partir de février (avec le démarrage du contrat de Raphaëlle Anginot en tant que chargée de mission, embauchée par la MSH Sud).

Une revue de presse a été constituée grâce à notre prestataire : Pop Spirit.

Territorialement, ce succès a permis de « fixer » un consortium multi-acteurs solides qui se place dans une perspective de pérennité. Des actions structurantes ont été développées au sein de la MSH Sud, parmi lesquelles l'incubation d'une Boutique des sciences. L'hypothèse d'Assises en 2019 a été évoquée.

D'un point de vue rétrospectif, l'utilité d'un tel événement pour ALLISS fut multiple. Ce fut d'abord l'occasion de construire un réseau-partenaire puissamment implanté, légitimé, fort, en compréhension et syntonie des problématiques portées par ALLISS, un processus majeur en termes de construction décentralisée de nos activités et de notre plaidoyer.

Cet événement a également représenté pour nous un test grandeur nature de notre capacité à mobiliser et intéresser un certain nombre d'acteurs diversifiés sur nos thématiques telles qu'elles ont été formulées plus précisément dans le *Livre Blanc*. Nous avons pu tester à cette occasion nos problématiques, nos perspectives. Enfin, ces assises auront permis à plusieurs groupes de travail d'Alliss de se confronter à une certaine « vérité terrain ».

Sous tous ces angles, l'expérience des Assises fut, pour le collectif Alliss une vraie réussite et un moment judicieux et adapté à la séquence intense du premier semestre 2017.

Les groupes de travail

3^{ème} mission de l'Université Premier séminaire international

Une année aura été nécessaire pour préparer le séminaire qui s'est déroulé au sein du Palais universitaire de Strasbourg du 3 au 5 avril 2017. L'appui de l'Ifris, de l'Unistra, de l'Université de Lausanne a consolidé le budget. Regroupant 45 personnalités de 13 pays (4 continents), ce séminaire constitue une déclinaison de l'objet social d'Alliss au sein des universités. L'idée était de regrouper sous une même notion, celle « 3^{ème} mission » diverses fonctions remplies par ces institutions selon les continents : responsabilité sociale, liens avec les territoires, extension. L'objectif était de valider cette intention partagée malgré la grande hétérogénéité des situations.

Ce séminaire a été préparé par un comité de pilotage constitué de : Moussa Mbaye (Enda Tiers Monde), Alain Kaufmann (Université de Lausanne), Florence Belaën (Comue de Lyon), Eduardo Palmieri (ISF), et Lucile Ottolini (APDGE). Les organisations qui se sont réunies sont :

NOM	PRENOM	INSTITUTION	NOM	PRENOM	INSTITUTION
ANCORI	BERNARD	REPERE	MANNA	EVELYNE	INSA LYON
AUDETAT	MARC	UNIVERSITE DE LAUSANNE	MAR	HELGA LIND	ESU
BALBONI	MARCO	UNIVERSITA DI BOLOGNA	MBAYE	MOUSSA	ENDA
BASU	ROBERTA	JIEC	MBOA NKOUDOU	THOMAS	APSOHA
BELAEN	FLORENCE	COMUE DE LYON	MEGE	RAPHAEL	Bouldegomme
BONAFIOUS-MURAT	CARLE	UNIVERSITE PARIS SORBONNE 3	PALMIERI	EDUARDO	ISF
DE CABNAL	MAYA-XINCA LORENA	Red de Sanadoras Ancestrales del Feminismo Comunitario desde iximulew-Guatemala.	PARADEISE	CATHERINE	IFRIS
DJOSSE	TESSY	APSOHA	PIRON	FLORENCE	UNIVERSITE LAVAL
DOMPNIER	NATHALIE	COMUE DE LYON	RICHEZ	JEAN-CLAUDE	INJEP/AFEV
FAROULT	ELIE	AFPD	RIVOAL	ISABELLE	UNIVERSITE DE NANTERRE
FAURY	MELODIE	MAISON POUR LA SCIENCE DE L'ALSACE	ROJAS HERNANDEZ	JORGE	UNIVERSIDAD DE CONCEPCION
FELLINI	NADIA	CONTROVENTO	RUIZ URIBE	MARTHA NELIDA	CLACSO
FURCO	ANDREW	UNIVERSITE DU MINESOTTA	SCHNEIDER	MATHIEU	UNISTRA
GARITA	NORA	ALAS	SEDDOH	FRANCISCO	UNESCO
HOULLIER	FRANCOIS	UNIVERSITE SORBONNE PARIS CITE	SGUISSARDI	VALDEMAR	PRO RECTEUR UNIVERSITE FEDERALE DE SAN CARLOS
KAUFMAN	ALAIN	UNIVERSITE DE LAUSANNE	SIBONI	BENEDETTA	UNIVERSITA DI BOLOGNA
LARQUE	LIONEL	ALLISS	SPELLER	PAOLO	OEI
LAS VERGNAS	OLIVIER	UNIVERSITE LILLE 1	STEINHAUS	NORBERT	LIVING KNOWLEDGE
LAUVAU	GEOFFROY	UNIVERSITE PARIS SORBONNE 1	THIOUB	IBRAHIMA	UCAD
LOSFELD	JIMMY	FAGE	YERSIN	NADIA	VILLE DE LAUSANNE
MAHRAOUI	TAREK	FAGE	MORALES LAMURA	VIRGINIE	AFEV
			SOUBIRAN	SEBASTIEN	JARDIN DES SCIENCES

Les conclusions ont été communiquées en 3 langues en juin 2017. Elles ont conduit à une première série de constats :

- une mobilisation géographiquement de plus en plus étendue des acteurs universitaires sur ce qu'il convient encore d'appeler la « troisième mission »
- une diversité de la forme que prend cette troisième mission sur les différents continents et dans les différents pays ; cela dépend à la fois de l'histoire des institutions universitaires dans ces pays, des besoins des territoires et de leur structuration

- une forte imbrication de la « troisième mission » avec les deux premières : elle en est en fait le prolongement dans le souci de plus en plus présent de renforcer les liens entre le monde académique, la société civile et les territoires
- la nécessité de prendre en compte le potentiel des étudiants dans leur engagement pour et avec la société civile
- la diversité des actions menées dans le cadre de la « troisième mission » est une force, car elle prouve que les établissements de l'enseignement supérieur ont chacun dans leur contexte trouvé une réponse aux besoins de la société ; elle constitue en revanche un frein à la reconnaissance de ces actions car sans sémantique commune, il est impossible de nommer cette mission et de la faire reconnaître.

Les travaux doivent être poursuivis dans plusieurs directions :

- collecter des informations sur les diverses formes que prend la troisième mission dans le monde
- rassembler un réseau international suffisamment fort pour peser dans sa reconnaissance
- rédiger un livre blanc sur la troisième mission pour en stabiliser la définition.

Elles ont conduit le groupe à prévoir un second séminaire en 2018 à Dakar. En novembre 2017, nous avons reçu l'accord du recteur de l'Université Cheikh Anta Diop et celle du délégué général d'Enda Tiers Monde. Le Cirad et l'IRD ont également confirmé leur intérêt d'être co-organisateur. Une mission préparatoire se déploiera en février 2018.

L'enjeu pour ALLISS relevait à la fois d'une possible accroche au sein des universités, mais aussi l'opportunité de déployer pour la première fois notre action à l'échelle internationale. Au total, la réussite incontestable de cet événement nous offre un point d'appui futur de nos réseaux internationaux.

ORRCH

31 janvier - Premier séminaire d'étude

Synthèse de l'étude préparatoire

Ce groupe de travail traite des fonctions d'orientation et de programmation, en particulier sur le thème des risques chroniques et multi-expositions. Comment la société civile peut-elle prendre part sur ces sujets ? Comment une co-construction peut-elle se déployer sur des enjeux d'orientation et de programmation ? Pour aborder ces questions de façon concrète, l'agenda du groupe a consisté en 2017 à :

- opérer une étude exploratoire autour de plusieurs études de cas en France
- organiser un séminaire rendant compte de l'étude avec des organisations susceptibles d'être intéressés par le développement d'une expérimentation
- créer les conditions de développement d'une expérimentation sur les risques chroniques.

Le travail d'enquête a été réalisé par Lucile Ottolini en tant que salariée des petits débrouillards Grand est. Cette enquête devait identifier les caractéristiques et limites d'expériences de conduite pluraliste de la recherche ayant eu lieu en France depuis le début des années 2000. L'enquête s'est déroulée sur une période de 4 mois, de novembre 2016 à février 2017.

- COR (IRSN)
- CORE (Ineris)
- Réseau Impact (Inra)
- ARP (ANR)
- Institut Eco-citoyen (Fos sur mer)
- Agora 2020 (Ministère de l'environnement)
- COS (FRB)
- GT Leucémies (Ineris)
- Cap Environnement (Inra)
- GRAM (Inserm)
- AAP (Anses)
- FNE/INRA (Programme REPERE/Medde)
- Programme PREDIT

Liste des études de cas analysées

Les données auxquelles nous avons eu accès rendent compte des résultats collectifs de ces dispositifs de participation. Plus précisément, seules les institutions d'ESR ont des pratiques de capitalisation écrite et leur intentionnalité est collective. L'inscription de ces dispositifs dans les organigrammes des institutions d'ESR est diverse lorsqu'ils y sont hébergés : ils sont placés soit au sein de la communication soit au sein de la prospective. On peut noter qu'ils sont l'objet d'une importante attention politique de la part de ces institutions.

Séminaire du 31 janvier

D'un point de vue synthétique, nous sommes arrivés aux conclusions suivantes :

- La phase du « post Grenelle » s'achève quant aux enjeux de « participation ».
- Ouvrir la question de post-Grenelle : quel nouveau souffle institutionnel aujourd'hui ?
- L'invisibilité de ces expériences est la règle. Il existe un besoin de capitaliser ces travaux quant à l'utilité et les limites de ces démarches comme les conditions de leur efficacité.
- L'essentiel des effets observés relève du changement culturel : s'écouter, se comprendre, reformuler, prendre le temps.
- Besoin d'ouverture vers l'étranger.
- Besoin de pointer les enjeux du lien avec la décision. A ce jour, nous sommes dans la participation et l'orientation « symbolique » plutôt que réelle.
- Il faut également pointer l'enjeu central de l'animation des dispositifs et des acteurs, qui conditionne la consolidation et capitalisation des expériences.
- Enfin, pour le séminaire de 2018, créer les conditions pour avoir une sociologie de participants plus large sur le sujet précis du regard croisé entre recherche pluraliste et multi-exposition.

Perspectives 2018

Un séminaire se tiendra en fin de premier semestre en vue d'une expérimentation future : celle d'un dispositif pluraliste d'orientation de recherche sur les risques liés à une exposition chronique. Il s'agit, en partageant des constats sur l'état des dispositifs pluralistes d'orientation de la recherche sur ces risques, (i) de discuter l'idée que l'implication d'acteurs de la société civile dans un processus pluraliste d'orientation de la recherche est susceptible de faire évoluer les questions de recherche et de favoriser l'appropriation des résultats obtenus, (ii) de préparer une expérimentation pour tester cette hypothèse.

Intermédiation recherche-société

Deux sessions du séminaire permanente

Le groupe « Intermédiations » est issu des travaux du colloque de janvier 2015 et en particulier de l'axe 4 (**Reconnaître les nouveaux territoires du savoir**). Ses objectifs sont l'étude des espaces et des acteurs qui contribuent à construire les échanges entre les mondes académiques et non-académiques. Le but est d'observer la manière dont les connaissances sont produites et circulent entre la recherche et la société, à la fois dans un processus d'action et dans un processus de réflexion sur l'action. De ce point de vue, le terme de "chercheur" ne désigne pas seulement une personne ayant un statut de scientifique dans une institution, mais aussi quelqu'un qui travaille (ou est bénévole) dans une association ou sur le terrain et à ce titre, est détenteur de savoirs d'expérience. L'année 2017 a vu se réaliser deux sessions supplémentaires : santé (le 24 février 2017, à l'Inserm), CSTI (le 3 mai 2017 à l'ENSPCI). Chacune ayant réuni environ vingt-cinq personnes. Des comptes rendus ont diffusés après chaque séance et sont accessibles dans la banque documentaire de la plateforme Alliss.

Ces deux configurations furent très diverses. Dans le domaine de la santé, la participation active est réelle, l'implication, même « récente » du point de vue des organisations (30 ans environ), a des effets multiples en tant que ces associations se sentent « porteuses de changement », « d'innovation sociale », et que leurs contributions a aussi eu des effets sur des relations interdisciplinaires dans le champ scientifique. Les modalités d'intermédiation sont quant à elles hétérogènes selon qu'elles émergent d'une « communauté de patients » comme dans le cas de France Diabète, d'une collectivité locale comme dans le cas du pays de Redon et ses enjeux de politique de santé publique, ou de la Haute Autorité de Santé. Dans ce secteur, la capacité d'action et d'investissement autonome des acteurs de la société civile change radicalement la donne : la possibilité par exemple d'investir sur un *Living Lab* par France Diabète n'est pas donné à tous « les secteurs de la société civile ». Cette session fut très riche d'enseignement car, qui plus est, nous avons mieux appréhendé le travail majeur suscité au sein du Gram par Martine Bungener et François Faurisson qui a donné lieu à la publication de l'ouvrage « Associations de malades, regards de chercheurs » qui, à notre connaissance, constitue la première étude systématique du « regard que posent les chercheurs sur la société civile ». Ce regard inversé (car l'usage est plutôt d'analyser l'état de « l'opinion publique sur la science ») apporte des informations tout à fait cruciales pour nos domaines d'intérêt et d'action. Nous avons même émis l'idée de généraliser cette étude à l'ensemble des domaines scientifiques.

En revanche, dans le domaine de la CSTI, *de facto*, rares sont les initiatives de véritables coopération/médiation de recherche. De par le sujet spécifique (les acteurs de la CSTI traitent de la recherche et de la science), il semble y avoir une difficulté à se placer soi-même en position de recherche. On « parle de recherche ou plutôt de sciences » mais on ne pratique pas vraiment de dispositifs de recherche. Toutefois, il semble que le contexte évolue progressivement en France et l'intervention de Traces nous a permis de prendre connaissance de dispositifs muséaux, par exemple, à l'étranger, comme à Boston (Living Laboratory, Trinity College) pourrait avoir des effets induits en France.

Pour ALLISS, ce groupe de travail est précieux car il permet de nous doter collectivement d'une expérience dans le domaine d'une recherche en cours. En outre, l'animation de ce groupe est assumée par 6 personnes actives. Enfin, il est à noter qu'une demande de bourse Cifre a été proposée au groupe. Alliss devra statuer début 2018 sur sa capacité à s'engager elle-même dans ce genre de dispositifs.

Recherche et sciences participatives Incubation de la charte nationale

Le 4 mai 2016, Alliss invitait la grande majorité des acteurs des recherches et sciences participatives en France, au Cnam (pour mémoire, les Assises de Montpellier sont nées lors de cette journée). Dans cette période, le ministère en charge de l'ESR publiait le 28 avril 50 mesures de simplification de l'Enseignement Supérieur et la Recherche, parmi lesquelles la mesure n°38 intitulée « structurer et promouvoir les recherches participatives ». L'intention était d'impulser une reconnaissance de ce domaine d'intérêt général, notamment par la rédaction d'une charte nationale. Anticipant le fait qu'un tel document devait être co-rédigé par les acteurs, académiques et non académiques, Alliss proposait la mise en place d'un noyau dur émanant de ce groupe afin de rédiger un tel document. Ainsi, nous avons pu faciliter et accélérer le travail de François Houllier lorsqu'il reçut son mandat de proposer aux acteurs une telle charte. La rédaction a donc été incubée au sein d'Alliss avant que d'être amendée puis proposée à signature officielle, qui s'est déroulée dans les locaux du ministère le 20 mars 2017, en présence de Thierry Mandon, secrétaire d'Etat à l'ESR. Toutefois, à cette heure, nous n'avons aucune visibilité sur la tenue du registre des signatures. A notre connaissance, aucune publicité ni promotion de cette charte n'a été mise en œuvre par le ministère en charge de l'ESRI, ni auprès des acteurs ni des autres ministères.

Recherche syndicale

Ce groupe n'a pas commencé ses travaux. Si un « position paper » a bien été stabilisé l'an passé, et malgré une session de travail le 19 juin dans les locaux de la CFDT en présence de Emmanuel Porte (Injep), Louis Georges (CFE-CGC), Maryse Leon et Isabelle Martin (CFDT), Thomas Breda (), par manque de moyens, le groupe n'a pu entamer son travail. Il n'est pas encore certain qu'il le puisse sans une impulsion volontaire d'Alliss.

Groupes non confirmés

Ces groupes n'ont pas fait l'objet d'un travail stabilisé :

- 4S – *sur la solidarité internationale*. A priori, ce groupe ne verra pas le jour.
- Fonds : ce groupe n'avait déjà plus de raison d'être en 2016. On peut proposer sa suppression.
- Journées Jacques Weber : là encore, ce projet n'a pu voir le jour. On peut proposer sa suppression.
- Algorithme et citoyenneté : faute d'accord partenarial avec la Fing, ce projet n'a pas vu le jour. On peut proposer sa suppression.
- Accélérateur/incubateur : en revanche, ce projet, en suspend l'an passé, devrait être réintégré dans celui qui traitera de la formation.

Bilan presse



En raison de l'activité spécifique de l'année 2017, centrée sur 3 actions importantes : le Livre Blanc, la Chaire Bernard Maris et les Assises de juillet, il nous est apparu pertinent d'investir sur un suivi presse dédié. En partenariat avec les entreprises Immerso (<https://www.immerso.com/contact/>) et Pop Spirit (<http://www.pop-spirit.com>), nous avons été en mesure d'opérer un travail « presse » de qualité.

Evénements/thématiques sur lesquels nous avons communiqué :

- Publication du Livre Blanc « Prendre au sérieux la société de la connaissance » fin mars 2017
- Convention Citoyenne sur l'Economie de la Chaire Unesco Bernard Maris samedi 8 avril 2017, à l'Hôtel de Ville de Paris, de 9h à 18h
- Soutien RP aux Assises Sciences Sociétés organisées du 3 au 5 juillet 2017 à Montpellier en partenariat avec la MSH Sud

ACTIONS MENEES

- **Conception et diffusion d'outils presse**
 - **LIVRE BLANC**
 - 1 petit-déjeuner presse de lancement du Livre Blanc (diffusée le 29 mars 2017)
 - 1 communiqué de presse Livre Blanc (diffusé le 28 mars 2017)
 - **CONVENTION CITOYENNE CHAIRE BERNARD MARIS**
 - 1 communiqué de presse annonce de la Convention (diffusé le 3 avril 2017)
 - 1 e-mailing invitation presse Convention (diffusé le 3 avril 2017 en même temps que le CP)
 - 1 communiqué de presse conclusions de la Convention (diffusé le 19 avril 2017)
 - **ASSISES SCIENCES SOCIETES**
 - 1 communiqué de presse annonce Assises Sciences Sociétés (envoyé le 22 mai 2017)
 - 1 e-mailing avec le programme des Assises (envoyé le 27 juin 2017)
 - **TRANSVERSAL** : 1 dossier de presse « bible » sur ALLISS
- **Evénements**
 - Participation au lancement à l'Assemblée Nationale du Livre Blanc le 27 mars 2017
 - Organisation d'un petit-déjeuner presse de lancement du Livre Blanc mardi 11 avril 2017, gestion et accueil des journalistes
 - Invitation de journalistes et participation à la Convention de la Chaire Bernard Maris du samedi 8 avril 2017

- **Relances et suivi des demandes journalistes**
 - Constitution et mise à jour des fichiers presse en mars 2017 et mise à jour pendant toute la mission
 - Relances intensives et suivi des demandes journalistes en amont et après l'envoi des communiqués de presse autour des 3 temps forts de communication et thématiques abordées, de mars à juillet 2017
 - Elaboration de messages clés
 - Organisation et suivi d'interviews
 - Diffusion par e-mail des outils presse
 - Invitation et accueil des journalistes lors des événements
 - Conseil sur la rédaction de tribunes libres et proposition à des médias

RESULTATS ET CONCLUSIONS

- Au global, sur l'ensemble de la mission **25 retombées** entre fin mars et fin juin 2017
- Répartition par cible de média :
 - 20 retombées dans des médias grand public
 - 5 retombées dans des médias professionnels
- Répartition par nature de média :
 - 5 retombées print
 - 14 retombées web
 - 2 retombées radio (France Inter) + 2 retombées sur le site de France Inter
 - 3 retombées réseaux sociaux
- Retombées par thématiques/sujets :
 - **6 retombées** portant sur la publication du **Livre Blanc** ou le mentionnant
 - **17 retombées** portant sur la **Convention** de la Chaire Unesco Bernard Maris ou la mentionnant
 - **3 retombées** sur les **Assises**
A noter que les retombées sur les Assises ne sont pas exhaustives (n'étant pas missionnés sur cet événement initialement, nous avons seulement indiqué quelques parutions repérées mentionnant ALLISS)
- AUDIENCE : plus de **37 millions** de lecteurs et auditeurs touchés
- **8 journalistes venus au petit-déjeuner presse organisé pour la publication du Livre Blanc, mardi 11 avril 2017 :**
 - Isabelle Delourme - Agriculteurs de France, Olivier Bitoun - pigiste pour Alliancy/Décisions Durables, Sophie Habermusch-Sueur - Anthropoweb, Michèle Bernard-Royer, pigiste pour plusieurs médias environnement /développement durable, Benoît Thelliez - Le Quotidien du Médecin, Christine Lamiable, pigiste société/associations, Sophie Rahal de Télérama, Vincent Lucchese - Usbek & Rica.
- **2 interviews organisées :** avec David Larousserie du MONDE sur le Livre Blanc, et Cécile Chaigneau d'OBJECTIF LANGUEDOC ROUSSILLON pour les Assises (interview annulée par la journaliste à la dernière minute).



Article du Monde paru le 10 mai 2017

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

- Concernant la communication sur le Livre Blanc et ALLISS, nous avons observé qu'il existe un intérêt pour le sujet de la collaboration entre les acteurs de la recherche et les acteurs de la société civile de la part d'un certain nombre de journalistes. Pour preuve le retour des journalistes venus au petit-déjeuner presse ou qui n'ont pu venir mais étaient intéressés par ALLISS. Ce petit-déjeuner a été l'occasion de relancer de nombreux journalistes de rubriques diverses, et beaucoup souhaitaient obtenir des informations sur ALLISS et lire le Livre Blanc. Nous avons obtenu des retombées de qualité sur le Livre Blanc et la position d'ALLISS sur le sujet (notamment Le Monde, Usbek & Rica...).
- Néanmoins, cela reste un sujet de fond assez complexe qui touche un nombre limité de journalistes. Il existe un intérêt certain mais pas d'urgence à traiter le sujet, ce qui a limité les retombées immédiates. Beaucoup nous ont indiqué qu'ils gardaient le sujet en tête et allaient étudier le Livre Blanc, mais sans publier un article par la suite. De même pour les propositions d'interviews, pour lesquelles nous n'avions pas de refus catégorique mais pas d'urgence à les organiser.
- Par ailleurs, les élections présidentielles et législatives ont monopolisé de très nombreux journalistes. Etant donné que le sujet de la coopération entre les acteurs de la recherche et de la société civile n'était pas un axe de la campagne présidentielle, il n'a pas été réellement possible de profiter de cette fenêtre médiatique.
- Sur le sujet de la Convention de la Chaire Bernard Maris, nous avons obtenu davantage de retombées (17 au total). Comme il s'agissait d'un événement ouvert au public, les journalistes pouvaient traiter le sujet en annonçant l'événement et le programme. Les

conclusions de la Convention ont été moins reprises que l'événement en tant que tel. Le sujet a surtout intéressé des journalistes traitant d'économie en priorité et de société. Certains étaient intéressés pour assister à la Convention (La Croix) mais n'ont pu venir, le samedi n'étant pas un jour durant lequel les journalistes travaillent.

- De même, le sujet intéresse, mais avec un périmètre limité au regard de la complexité du sujet pour le grand public. D'autant plus que nous n'avons pu communiquer que très peu de temps avant.
- Nous avons poursuivi nos relances en mai et juin, en recontactant les journalistes intéressés via l'angle des Assises en juillet. Cela nous a permis de continuer nos échanges et poursuivre le travail d'explication de ce qu'est ALLISS. Néanmoins, l'actualité est restée plus locale et surtout traitée par les médias de Montpellier/Occitanie.
- L'enjeu pour ALLISS est de faire comprendre le sujet sous ses différents angles aux journalistes (et donc aux cibles visées), et à rallier des journalistes leader d'opinion. C'est un travail de sensibilisation de fond qui s'établit sur la durée, afin de construire la notoriété et la crédibilité d'ALLISS en tant qu'expert sur un certain nombre de thématiques à définir.
- Il est nécessaire de construire des prises de parole et des rendez-vous réguliers auprès des journalistes et de mettre en place des angles thématiques à travers des exemples et cas concrets (interviews, petits-déjeuners thématiques, conférences...). Il peut être utile de rebondir également sur l'agenda de l'Assemblée Nationale ou des temps forts nationaux qui ont un potentiel médiatique liés au travail d'ALLISS.
- Le moment où vous entrerez dans une phase de think tank sera particulièrement intéressant en termes d'opportunités RP pour vous positionner en tant qu'expert sur différents sujets et participer aux débats télévisés par exemple.

ALLISS
■ Sciences
Sociétés

ALLISS
226 rue Saint-Denis
75002 Paris

contact@alliss.org
Tél.+33 (0)1 42 36 17 28
www.alliss.org